

**VILLE DE VARENNES
SÉANCE SPÉCIALE**

**18 FÉVRIER 2013
20 H**

Séance spéciale du Conseil de la Ville de Varennes, tenue le lundi 18 février 2013, à 20 h, à la salle du conseil de la Maison Saint-Louis, 35, rue de la Fabrique, Varennes.

Sont présents : Messieurs les conseillers Joël Beauchemin, Francis Rinfret, Denis Le Blanc, Bruno Desjarlais et Gaétan Marcil, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Dampousse.

Sont absentes : Mesdames les conseillères Lyne Beaulieu, Natalie Parent et Brigitte Collin

Est également présent : M. Sébastien Roy, *directeur général*

MOMENT DE RECUEILLEMENT

PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES
(SUR LES POINTS À L'ORDRE DU JOUR SEULEMENT)

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui souhaitent donner leurs commentaires :

- Aucune question

Fin de la première période de questions.

MANDATS

2013-064 Subvention annuelle 2013 Maison des jeunes de Varennes Programme sports et loisirs et frais de fonctionnement

Considérant le rapport de recommandation de la directrice des Services récréatifs et communautaires en date du 28 janvier 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil municipal autorise la trésorière à remettre à la Maison des jeunes de Varennes la subvention annuelle liée aux frais de fonctionnement au montant de 40 000 \$.

Que la résolution 2013-051 soit modifiée de façon à autoriser la trésorière à remettre à la Maison des jeunes de Varennes le deuxième versement de la subvention pour le programme sports et loisirs, au montant de 7 500 \$, suite au dépôt et à l'analyse du rapport d'activités exigé et couvrant la période du 1er janvier au 30 juin 2013.

Certificat de la trésorière numéro 2354

Adoptée.

2013-065 Analyse de l'eau potable en 2013 Laboratoire d'analyses S.M. Inc.

Considérant l'adoption de la résolution 2011-123, suite à un appel d'offres sur invitation, pour l'analyse de l'eau potable, avec option de reconduction pour deux années subséquentes;

Considérant l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le contrat de prélèvement et d'analyse de l'eau potable pour l'année 2013 avec la firme Laboratoires d'analyses S.M. Inc. de Varennes, pour un montant de 11 646 \$, plus taxes, selon les termes et conditions de sa soumission du 15 mars 2011. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2364

Adoptée.

**2013-066 Entretien de l'éclairage public pour l'année 2013
Le Groupe DR Électrique Inc.**

Considérant l'adoption de la résolution 2012-036, suite à un appel d'offres sur invitation, pour effectuer l'entretien général du système d'éclairage public, avec option de reconduction pour 2013;

Considérant l'acceptation des parties de reconduire ledit contrat pour 2013;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Francis Rinfret, appuyé par monsieur le conseiller Gaétan Marcil et résolu à l'unanimité des conseillers présents

De reconduire le contrat de l'entretien général du système d'éclairage public pour l'année 2013 avec la firme Le Groupe DR Électrique Inc. de Varennes, pour un montant de 24 421.15 \$, taxes incluses, selon les termes et conditions de sa soumission du 9 janvier 2012. Cette dépense est imputable au fonds d'administration.

Certificat de la trésorière numéro 2363

Adoptée.

**2013-067 Modification contractuelle
Location de camion avec opérateurs transport de neige hiver 2012-2013 (Dépassement contrat)
Les Entreprises RDL (2000) Inc.**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Denis Le Blanc et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 14 400 \$, avant taxes, au contrat attribué à Les Entreprises RDL (2000) par la résolution 2012-385 pour le contrat de location de camions avec opérateurs – Transport de neige hiver 2012-2013, selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2362

Adoptée.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

**2013-068 Autorisation de signature
Acte de vente et d'échange – Gestion DEQ**

Considérant la promesse de vente et d'échange de terrains entre Gestion DEQ et la Ville de Varennes adoptée en séance générale le 5 novembre par la résolution 2012-426;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Joël Beauchemin, appuyé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'autoriser monsieur le maire, Martin Damphousse, et le directeur des Services juridiques et greffier, Me Marc Giard, à signer, pour et au nom de la Ville de Varennes, l'acte de vente et d'échange entre Gestion DEQ et la Ville de Varennes;

De mandater Me Nathalie Jodoin pour l'élaboration de l'acte, avec partage des honoraires et frais de cette dernière entre Gestion DEQ et la Ville de Varennes.

Adoptée.

**2013-069 Modification contractuelle
Entretien du réseau d'éclairage public 2012
Le Groupe DR Électrique Inc.**

Considérant les dispositions de la Politique de gestion contractuelle;

Considérant le caractère imprévisible, au moment de l'octroi du contrat, des modifications qui sont présentement proposées;

Considérant leur caractère raisonnable;

Considérant que le processus d'octroi aurait été le même si ces renseignements avaient été connus avant l'octroi;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Bruno Desjarlais, appuyé par monsieur le conseiller Francis Rinfret et résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'approuver la demande de modification contractuelle (selon les articles 7.1.1. et 7.1.3 de la Politique de Gestion contractuelle), afin d'octroyer une somme additionnelle de 8 689.58 \$, taxes incluses, au contrat attribué à Le Groupe D.R. Électrice Inc. par la résolution 2012-036 pour le contrat d'entretien de l'éclairage public, selon l'annexe jointe à la présente comme si au long reproduite.

Certificat de la trésorière numéro 2366

Adoptée.

DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS DES CONTRIBUABLES

La parole est donnée aux citoyens et citoyennes qui s'interrogent ou qui donnent leurs commentaires sur les sujets suivants :

- Aucune question

Fin de la 2^e période de questions des contribuables.

PAROLE AUX CONSEILLERS

L'ordre du jour étant épuisé, monsieur le maire lève l'assemblée à 20 h 07.

Le maire,

Le directeur général & greffier-adjoint,

Martin Dampousse

Sébastien Roy, MBA